

CHEF DE PROJET AMENAGEMENT (H/F)

Créé par décret en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains qui intervient sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (78) et de la Communauté de communes des Portes de l'Île-de-France (CCPIF).

Avec son expertise technique et son sens de l'innovation, l'EPAMSA est un partenaire clé du développement territorial, tant au niveau de l'élaboration que de la mise en œuvre des opérations.

1. NOS MISSIONS

Participer au développement équilibré du territoire au bénéfice de ses habitants et entreprises. Pour cela :

- L'EPAMSA conseille et accompagne les élus dans leur projet d'aménagement et de construction.
- L'EPAMSA réalise des opérations complexes dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ANRU) dans les quartiers en politique de la ville.
- L'EPAMSA imagine et aménage des projets ambitieux et durables au service du développement du territoire.
- L'EPAMSA imagine et aménage des projets ambitieux et durables au service du développement du territoire.

Chiffres clés :

- 6 ZAC en cours de réalisation et 2 opérations en cours d'étude
- 870 000 m² de terrains d'activité à développer
- 13 000 logements construits ou à réaliser
- 180 000 m² d'équipement publics, tertiaire et commerce
- 500 M € de bilan
- 7 mandats en cours

2. POSITIONNEMENT

L'activité du Pôle Aménagement s'étend des études de définition « amont » à la réalisation d'opérations d'aménagement en phase opérationnelle, principalement en procédure de ZAC. Ce pôle réalise également des ouvrages d'infrastructures, en Mandat, sur domaine public ou domaine fluvial, nécessitant des autorisations d'urbanisme et administratives spécifique.

Le/la chef/cheffe de projet Aménagement travaille sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Aménagement, au sein d'une équipe de 7 opérationnels, en coordination avec le responsable foncier et procédures. L'équipe opérationnelle est accompagnée de l'assistante de direction du Pôle Aménagement.

3. MISSIONS

Le/la chef/cheffe de projet en Aménagement possède une ou plusieurs opérations d'Aménagement structurantes sur le territoire.

Elle/Il assure le rôle de maîtrise d'ouvrage d'Aménagement en milieu péri-urbain ou urbain dans le cadre de procédures de ZAC, d'infrastructures ou de prestations de services (études).

Elle/il assure la proposition d'intervention pour les opérations pour lesquelles elle /il est pressenti conformément à la procédure interne de l'Etablissement.

Le/la chef/cheffe de projet en Aménagement pilote toutes les phases (études, réalisation de travaux, commercialisation, clôture d'opérations) sous tous les aspects (financiers, sociales, techniques et développement durable) tout en coordonnant les partenaires et intervenants concernés (publics ou privés).

4. ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer le montage d'une ou plusieurs opérations d'aménagement

- Suivi de la convention et des avenants régissant l'opération ;
- Piloter ou mener les études nécessaires à la réalisation de l'opération, conformément à la convention ;
- Assurer le suivi du programme et des budgets d'investissement et de leur actualisation, monter les dossiers administratifs réglementaires et financier et les bilans ;
- Préparer les acquisitions foncières en lien avec le Responsable foncier et procédures ;
- Préparer les procédures de passation des marchés en lien avec le Responsable juridique et de la commande publique ;

Assurer le suivi et la conduite d'une ou plusieurs opérations sur les plans technique, administratif, juridique et financier

Pilotage et suivi des travaux et de leur maîtrise d'œuvre :

- Assurer et coordonner les relations avec les différents intervenants et partenaires rattachés à l'opération (architectes, bureaux d'études, administrations...) et veiller au respect des engagements contractuels (objectifs, coûts, qualité, délais) ;
- Assurer le pilotage et le suivi technique des opérations (relations avec le maître d'œuvre, consultation des entreprises, passation des marchés de travaux, ordres de services, suivi et réception des travaux) ;

Suivi juridique, administratif, financier et commercial :

- Participer au suivi des procédures réglementaires relatives à chaque opération ;
- Suivre la gestion financière des opérations : réalisé, engagements et reste à réaliser des bilans d'opérations, validation du service fait des factures présentées, mise en paiement, suivi des subventions ; (Bilan, EPRD, engagements, appels de fonds, subventions) ;
- Contribuer aux acquisitions et cessions sur le plan technique, en appui de la Direction du Pôle ;
- Etablir le dossier de demande de subventions et en suivre l'évolution.

Garantir la bonne fin des opérations

- Assurer tout le long de l'opération le respect du programme et du bilan ;
- En lien avec le responsable foncier et procédures :
 - participer à la clôture des opérations sur le plan juridique, technique et financier.
 - anticiper les risques contentieux, contribuer au suivi des procédures juridiques.

5. COMPETENCES

De formation supérieure (bac +5) en aménagement, urbanisme ou architecture.
Expérience significative d'au moins 5 ans en collectivité et/ou SEM, EPA ou bureaux d'études, centrée sur le montage d'opérations immobilières et/ou l'aménagement opérationnel.
Capacité à coordonner, piloter un projet et animer des équipes pluridisciplinaires.
Connaissances des techniques du bâtiment seraient un plus .

6. SAVOIR ETRE

- Goût pour le travail en équipe et en transversalité
- Méthode et rigueur
- Autonomie, réactivité et curiosité
- Capacité à s'exprimer à l'oral, qualité rédactionnelles
- Respect de la déontologie

7. CONTACT ET AUTRES INFORMATIONS :

- Bureau individuel ;
- Tickets Restaurant ;
- Carte parking ;
- Mutuelle ;
- RTT/CET ;
- Œuvres Sociales (Chèques vacances, chèques cadeaux...).

Poste basé à Mantes-la-Jolie (35 min de la gare St Lazare).

Contact : Adresser CV, lettre de motivation, et prétentions à :
Christel Picou / Responsable RH